

Ils ont aussi remporté un prix du Concours Sécurité 2008

Famille C / Gr1 : 2^{ème} prix **INEO Réseaux Centre** (Naveil, Loir-et-cher) – **Famille C / Gr2** : 2^{ème} prix : **SDEL AXIANS INFOCOM** (La-Plaine-Saint-Denis, Seine-Saint-Denis) – prix d'encouragement **ETDE Loire-Auvergne** (Andrézieux-Bouthéon, Loire) – **Famille C / Gr3** : prix d'encouragement **SPIE SO** Département Réseaux de la Direction régionale Languedoc (Saint-Jean-de-Védas, Hérault)

Famille D / Gr1 : prix d'encouragement **INEO Tertiaire La Réunion** (Saint-Paul) – **Famille D / Gr2** : 2^{ème} prix **INEO Atlantique Ouest Bretagne** (Brest, Finistère) – prix d'encouragement **SANTERNE Alsace** (Niederhausbergen, Bas-Rhin) – **Famille D / Gr3** : 2^{ème} prix **CEGELEC N&E Haute-Normandie** (Sandouville, Seine-et-Marne) – Prix d'encouragement **agence IdF Est Transport de la Direction Déléguée INEO INFRA** (Montreuil, Seine-Saint-Denis) –

Famille E / Gr1 : prix d'encouragement **ACTEMIUM DOUVRAIN** (Douvrin, Pas-de-Calais) – **Famille E / Gr3** : prix d'encouragement **Direction opérationnelle du Nord-Pas-de-Calais SPIE IdF NO** (Templemars, Nord).



Prix Sécurité du personnel intérimaire

Créé en 2008, ce prix récompense des actions de tous ordres conduites pour améliorer spécifiquement les conditions d'emploi des salariés intérimaires en matière de santé et de sécurité au travail. Il s'inscrit dans la démarche de progrès engagée par la profession et accompagne les activités du groupe de travail dédié. Lors du concours 2007, quatre prix d'encouragement avaient été décernés.

Cette année, un 1^{er} prix est attribué à **SPIE NUCLEAIRE** pour sa démarche d'intégration des intérimaires. Ainsi, en deux ans, l'entreprise a rapproché le taux de fréquence des intérimaires (8,2) de celui des salariés permanents (6,3). Il atteignait initialement plus de 12 !



Témoignage



Bernard GROLLEAU, directeur développement durable chez Spie Nucléaire.

« Spie Nucléaire emploie 1500 salariés affectés à une activité très saisonnière du fait que nous intervenons notamment pour EDF sur des arrêts de tranches.

Lors de pointes d'activité, nous faisons appel à la sous-traitance et aux personnels intérimaires pour renforcer nos équipes. En 2006, nous avions des taux de fréquence pour les intérimaires, deux fois supérieurs à ceux des salariés permanents (TF = 19), eux-mêmes en décalage par rapport à l'ensemble du groupe. Nous avons alors engagé un travail sur nos propres équipes et sur l'ensemble de la hiérarchie. Un an plus tard, nous avons diminué

le taux de fréquence de nos salariés par deux, en constatant le même effet positif pour les intérimaires.

En 2007, nous avons alors totalement intégré les données des intérimaires dans nos propres objectifs. Cela nous a incités à étudier la problématique des intérimaires par rapport aux salariés de l'entreprise et, de là, à sensibiliser l'encadrement sur le fait que les intérimaires constituaient une population soumise à plus de risques.

L'objectif était de prendre en charge un intérimaire de la même manière qu'un salarié nouvellement embauché dans l'entreprise. Les résultats ont été probants. Mieux : le taux intérimaire est actuellement inférieur à notre propre taux ! ».

2 juin 2009

n° 2

Anticiper la reprise

En matière de santé et sécurité, en dépit des progrès réalisés, il existe une marge de progression que nous devons avoir l'ambition de combler. Dans l'entreprise, ceci suppose l'engagement de tous et d'abord de la Direction. Dans la crise économique que nous traversons, nous devons être particulièrement vigilants à cette question. **La sécurité ne peut être une variable d'ajustement.**

L'implication de l'entreprise en matière de sécurité demande **une organisation tenace et assidue, de la préparation et une formation adaptée**, pour chaque échelon hiérarchique. Il s'agit d'investissements à long terme avec tout ce que cela induit d'incertitude sur le bénéfice à en attendre. D'expérience, je peux assurer que **c'est un bon investissement !**

Les progrès que j'appelle de mes vœux seront d'autant plus faciles à atteindre que nos entreprises y seront incitées, notamment en matière de réseaux. L'activité réseaux affiche en effet depuis plusieurs années une moindre performance par rapport à celles des secteurs de l'industrie ou du tertiaire. Cet écart s'explique pour partie par la différence de risques entre les deux activités, mais il s'explique aussi par une moindre sensibilité des donneurs d'ordres des réseaux aux questions de sécurité. A cet égard, davantage d'exigences seraient certainement bénéfiques.

L'exemple tangible qu'apportent les entreprises primées permet de témoigner que des taux de fréquence ou de gravité de zéro, ou durablement bas, sont possibles même dans les activités de réseaux !

Bernard VADON,
Président du SERCE

La Lettre du Concours Sécurité 2008

La situation en 2008

2 questions à Bernard VADON,
Président du SERCE

L'année 2008 a-t-elle été un bon cru en matière de sécurité ?



« L'examen général de la situation en matière de santé et sécurité montre que l'année 2008 a été plutôt satisfaisante, même si certains signes d'essoufflement, voire de dégradation, se manifestent. Le taux de fréquence des salariés permanents a poursuivi la tendance à l'amélioration observée en 2007. Il a baissé de 0,9 point d'une année sur l'autre pour atteindre le chiffre de 15, une performance globale inégalée jusqu'à présent. »

Le taux de gravité, pour sa part, marque un palier avec une valeur de 0,72 traduisant une infime amélioration d'un centième de point par rapport à 2007. Cette grande difficulté à progresser, constatée depuis plusieurs années, doit nous interpeller. Pour les salariés de l'intérim dont nous suivons pour la 2^{ème} année le taux de fréquence, celui-ci s'établit à 33,6 contre 32,9 l'année précédente. »

2008 se caractérise par l'économie de trois vies humaines par rapport aux années récentes. Quel bilan tirez-vous de cela ?

« Ce résultat est un formidable encouragement à poursuivre et à accentuer nos efforts. Par ailleurs, en examinant plus en détail la situation, on s'aperçoit que, contrairement à 2007, aucun des deux accidents mortels recensés en 2008 ne relève des trois risques majeurs de notre profession : l'électrocution, la circulation routière et les chutes de hauteur. Ce simple constat nous rappelle sans détour qu'en matière de sécurité aucune impasse n'est acceptable et qu'il nous faut combattre en permanence avec la même vigueur sur tous les fronts à la fois. »

... Suite page 2

Ils remportent le 1^{er} prix de leur catégorie

● Famille A, réseaux HTB :

SCIE THT (Courpière, Puy-de-Dôme) (60 sal., groupe VINCI-ENERGIES).

L'entreprise avait remporté un 2^{ème} prix en 2006. Absente du palmarès en 2007, elle revient en

force !

● Famille C, réseaux HTA et BT, éclairage extérieur, lignes de télécommunication, signalisation, canalisations souterraines :

➤ Groupe 1 (20 000 à 60 000 heures travaillées) :

EITF activités réseaux (Proville, Nord) (27 sal., groupe VINCI-ENERGIES).

L'entreprise a appliqué à ses activités de réseaux la rigueur dont elle fait preuve dans ses départements industrie et tertiaire. Elle fut déjà remarquée en 2004 et 2005 puis lauréate du concours FNTP 2007.

➤ Groupe 2 (60 000 à 200 000 heures travaillées) :

INEO RESEAUX OUEST (Ploërmel, Morbihan) (57 sal., groupe INEO).

Cette agence manifeste la présence croissante du groupe INEO dans le palmarès. L'excellence

des performances globales repose sur un système de management de la sécurité pratiqué avec constance depuis plusieurs années.

➤ Groupe 3 (> 200 000 heures travaillées) :

Groupe difficile compte tenu du volume d'activité et du niveau d'exposition aux risques. Cette année, même les champions, d'une grande régularité, n'ont pas été nominés. Seul un prix d'encouragement a été décerné.

Ils remportent le 1^{er} prix de leur catégorie (suite)**● Famille D, industriel et tertiaire :**

➤ Groupe D1 (20 000 à 60 000 heures travaillées) :

EITF INDUSTRIE / ACTEMIUM CAMBRAI (Proville, Nord) (28 sal., groupe VINCI-ENERGIES). Le jury a apprécié les résultats et le professionnalisme des actions relatives au risque routier et aux salariés intérimaires.

➤ Groupe D2 (60 000 à 200 000 heures travaillées) :

SDEL Val-de-Seine (Grand-Couronne, Seine-Maritime) (46 sal., groupe VINCI-ENERGIES). Cette entreprise fait la différence avec ses proches compétiteurs par la qualité de ses résultats dans la gestion des intérimaires et des risques routiers.

➤ Groupe D3 (200 000 à 500 000 heures travaillées) :

FORCLUM INFRA NORD OUTREAU (Outreau, Pas-de-Calais) (155 sal.). Performances remarquables ! L'entreprise fait la différence avec ses compétiteurs les plus proches grâce à l'importance qu'elle accorde à la formation.

➤ Groupe D4 (> 500 000 heures travaillées) :

SPIE ILE DE FRANCE NORD-OUEST, Direction électricité tertiaire (Saint-Denis, Seine-Saint-Denis) (333 sal.). Cette unité avait reçu un prix d'encouragement dans la même catégorie en 2006 et un 1^{er} prix ex-aequo pour l'année 2007. Une grande attention est portée à l'intérim comme au risque routier.

● Famille E, mixte réseaux, industriel & tertiaire

➤ Groupe E1 (2 000 à 60 000 heures travaillées) :

Seul un prix d'encouragement a été décerné dans cette catégorie.

➤ Groupe E2 (60 000 à 200 000 heures travaillées) :

SPIE SUD OUEST, Département Maintenance et Gestion Technique de la Direction régionale Aquitaine (Talence, Gironde) (102 sal.). Montée progressive en 2005, 2006 et 2007 vers la plus haute marche du podium. Cette unité est dorénavant hors de portée de ses concurrents.

➤ Groupe E 3 (200 000 à 500 000 heures travaillées) :

SPIE SUD-EST, Direction opérationnelle Systèmes d'Information et de Transport (Feyzin, Rhône) (176 sal.). Cette structure récente a fait son apparition au palmarès l'année dernière. Elle se distingue par l'excellence de ses résultats et la rigueur de son organisation.

➤ Groupe E 4 (> 500 000 heures travaillées) :

Cette année, aucun lauréat n'a été désigné dans cette famille.

● Famille B, Caténaires

Cela fait la cinquième année que les entreprises œuvrant dans ce secteur à haut risque présente des performances insuffisantes. Aucun prix n'est décerné.

**Grand Prix pour les
« plus d'un million d'heures »**

Créé l'année dernière pour récompenser l'action 2007 des entreprises, le Grand Prix vise à distinguer une unité opérationnelle comptabilisant plus de 1 million d'heures de travail sur l'année du concours.

Pour 2008, quatre excellentes candidatures ont été soumises au jury qui a distingué comme l'année passée pour le 1^{er} prix, la filiale **SPIE SUD-OUEST** (Toulouse, Haute-Garonne) (2 501 sal.) La compétence territoriale de cette entité couvre les régions administratives du Languedoc-Roussillon, de Midi-Pyrénées et d'Aquitaine.

En 2008, SPIE SUD-OUEST a œuvré un peu plus de 3 500 000 heures dans tous les domaines d'activité de la profession. Son taux de fréquence s'établit à 2,8 et son taux de gravité à 0,47. Cela représente 10 accidents du travail pour 1 660 jours d'arrêt, mais aussi 42 accidents sans arrêt.

**Impliquer la maîtrise
d'ouvrage :
3 questions à Paul DUPHIL,**

Comment se situent les indicateurs des entreprises du secteur électrique par rapport à ceux de la branche BTP ?

« Des progrès importants et indéniables ont été acquis. Les indicateurs de branche BTP sont deux fois plus élevés que ceux des autres branches professionnelles. Mais dans le secteur électrique, le taux de fréquence est presque au tiers de la moyenne des TP et au quart de la moyenne du BTP ! Le SERCE est clairement à l'avant-garde de la branche professionnelle. Nous savons l'effort et la persévérance que cela représente, mais les progrès ultimes sont les plus durs à engranger ».

« Dans le secteur électrique, le taux de fréquence moyen est presque au tiers de la moyenne des TP »

Quel rôle peuvent avoir les maîtres d'ouvrages dans le processus de sécurité ?

« L'engagement des maîtres d'ouvrages est un facteur clé du succès. Se montrer exigeant en matière de prévention dans le cahier des charges ou encore distinguer les coûts spécifiques à la prévention dans un lot séparé

au niveau des appels d'offres, sont deux mesures de leur compétence dont les effets positifs se ressentent sur le terrain. L'Etat en particulier avec la CNAM, engage une réflexion importante sur la maîtrise d'ouvrage dans le cadre des grands chantiers avec mission de coordination SPS. L'OPPBTP sera aux côtés de vos entreprises et à votre écoute pour vous représenter dans le cadre de ces travaux. »

Le regard porté sur la prévention doit-il changer ?

« Certainement. Dans le BTP, les préventeurs interviennent sur les questions de prévention selon deux modes : le mode « post-traumatisme » et le mode « évangelisation » sans faire le lien avec le mode de fonctionnement de l'entreprise qui est affaire de performance économique. Pourtant, sécurité et productivité vont de paire. Il ne suffit pas d'en être convaincu, il faut savoir le démontrer. A terme, dans le BTP, plus personne ne devrait dire « La prévention coûte cher », mais dire « La prévention rapporte ». A nous de mener des travaux pour en arriver là, avec votre aide. »

« sécurité et productivité vont de paire »

OPPBTP en 2009: synergies et optimisation

Paul DUPHIL, Secrétaire général de l'OPPBTP, exprime les orientations actuelles de l'organisme : « *Priorité au terrain et au développement des actions dont l'impact est à la mesure de la branche. Il nous faut aussi pouvoir répondre aux besoins spécifiques de chacun, à hauteur de nos moyens, en améliorant notre écoute du terrain pour apporter des solutions adaptées. Par ailleurs, nous avons la volonté d'inscrire notre action dans la complémentarité avec les autres grands acteurs de la prévention : l'Etat, la CNAM, les entreprises... Il nous faut tirer les synergies d'un travail en commun. Enfin, en interne, nous devons optimiser notre fonctionnement, en exploitant des marges de progrès et de productivité.* »

**Santé et sécurité :
quels indicateurs ?**

Dominique VACHER, Chef de mission Santé Sécurité International à la délégation Groupe Santé Sécurité d'EDF, membre du jury du concours depuis 7 ans



« Pour rogner les derniers points des indicateurs traditionnels, une méthode consiste à affiner l'analyse de la situation par niveaux hiérarchiques. Un premier niveau renvoie à l'employeur et à ses obligations : taux de satisfaction de la réglementation, des démarches de contrôle, des couvertures de risques, des objectifs de formation à la sécurité, etc.

Un deuxième concerne le management de proximité : satisfaction des obligations réglementaires (Plan de prévention, PPSPS), des objectifs de sensibilisation à la sécurité, de réalisation d'audits croisés, etc.

Un dernier se rapporte aux salariés face à leur propre responsabilité individuelle. Par exemple, port des EPI, niveau de connaissances en matière de sécurité, application de mesures ciblées. »

**Prix Spécial du jury :
innover au service de la sécurité**

Le palmarès du Concours Sécurité récompense aussi des réalisations (outils, méthodologies, accessoires...) imaginées et mises en œuvre par les salariés des entreprises pour améliorer la sécurité sur les chantiers. Parmi 11 candidatures, 3 innovations ont été remarquées et primées :

● Camion lève poteaux ergonomique

1^{er} prix pour l'agence de Vendevre-sur-Barse (Aube) de la Direction déléguée **INEO Réseaux Est**. L'aménagement de ce camion est le fruit d'une démarche

associative s'appuyant sur une analyse approfondie du retour d'expérience. Il embarque à présent de façon ergonomique : un support de rangement et de manipulation des carottiers, un dispositif de curage du carottier, une alimentation des outils à air comprimé, un poste de stockage des bouteilles de gaz...

● Démarche de sensibilisation au comportement ZOE

2^{ème} prix pour la **Direction Lignes d'OMEXOM** (Nîmes, Gard), enseigne de **VINCI ENERGIES** spécialisée dans la très haute tension. Le jury a récompensé la démarche ZOE de sensibilisation au comportement visant à réduire les accidents dans une activité particulièrement exposée à des risques multiples et élevés.

● Chaussette géotextile pour mât

Prix d'encouragement pour l'établissement de **Dunkerque de FORCLUM Industrie Nord**. Mise en œuvre sur les mâts en béton avant abatage, cette chaussette géotextile rend inoffensives les chutes et projections de débris lors de l'opération. Le jury a été sensible au faible coût ainsi qu'au caractère concret et simple d'une mesure applicable à des travaux très fréquents dans la profession.

